

Énoncé de position

Fondée en 2004, l'Association professionnelle des nutritionnistes experts en dysphagie (**APNED**) est un organisme à but non lucratif ayant 3 mandats spécifiques :

1. Partager des connaissances scientifiques concernant le dépistage, l'évaluation et le traitement de la dysphagie avec l'ensemble des nutritionnistes et diététistes travaillant en milieu clinique et administratif;
2. Encourager les échanges par rapport aux idées et aux défis à propos du dépistage, de l'évaluation et du traitement de la dysphagie pour différents contextes et pour une clientèle variée;
3. Agir comme défenseur des soins apportés aux patients dans les discussions et les énoncés de position portant sur le dépistage, l'évaluation et le traitement de la dysphagie.

L'**APNED** a organisé plusieurs formations dans le cadre de l'éducation continue des diététistes et des nutritionnistes professionnelles. L'organisme a aussi créé des outils pour compléter la formation et l'éducation des autres professionnels de la santé par rapport au dépistage, l'évaluation et le traitement de la dysphagie.

En 2010, l'**APNED** a publié la terminologie officielle québécoise pour les textures et les consistances modifiées dans le Manuel de nutrition clinique de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ). La terminologie québécoise soutient l'individualisation des plans nutritionnels en utilisant les paramètres rhéologiques et les standards du consistomètre de Bostwick.

Plusieurs hôpitaux, centres de réadaptation et centres de soins de longue durée à travers la province ont déjà adopté ou sont en processus d'adoption de la terminologie québécoise. Conformément à cette terminologie, ces établissements adaptent continuellement les textures et les consistances des aliments qu'ils servent afin de satisfaire les besoins de leur clientèle et participent aussi au dépistage, à l'évaluation et au traitement de la dysphagie.

L'**APNED** a été informée du cadre de référence suggéré par l'International Dysphagia Diet Standardisation Initiative (IDDSI) ainsi que de leurs publications scientifiques récentes et des méthodes d'évaluation suggérées. Avec le plus grand respect pour le comité scientifique de l'organisation de l'IDDSI, l'**APNED** considère que :

- Le cadre de référence suggéré par l'IDDSI n'est pas fondé sur l'expérience clinique ni sur la science de la rhéologie;
- Le cadre suggéré par l'IDDSI devrait être perfectionné;
- Le cadre suggéré par l'IDDSI n'est pas axé sur le patient.

L'**APNED** considère que le cadre de référence proposé par l'IDDSI pourrait perpétuer les difficultés générées par l'adoption des standards de l'échelle de viscosité (exprimée en CP; Mills 1999) pour la production des produits nutritionnels commerciaux. Ces standards sont maintenant connus comme non fondés et ont eu pour effet d'augmenter la confusion en contexte clinique.

L'**APNED** n'appuie pas le cadre de référence suggéré par l'IDDSI. De plus, l'**APNED** considère que l'implémentation de ce cadre serait nuisible aux efforts de standardisation des groupes de travail et établissements québécois. Ainsi, cela constituerait un pas en arrière pour les soins nutritionnels dans le dépistage, l'évaluation et le traitement des clients présentant de la dysphagie dans notre province. Par conséquent, le Québec va poursuivre son utilisation de la terminologie publiée en 2010 dans le Manuel de nutrition clinique de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Respectueusement,



Isabelle Germain PhD MSc RD

APNED President of the Board of Directors

Unanimously supported by the Board